

Intercommunalité

publié le samedi 3 septembre 2011

<http://www.ligny-en-barrois.com/wp/vie-pratique/intercommunalite/>

De la fusion de la Communauté de Communes du Centre Ornain et de la Communauté de Communes de Bar-le-Duc est née en janvier 2013 la Communauté d'Agglomération : Meuse Grand Sud. Rassemblant 37 000 habitants et 27 communes, la nouvelle entité a gardé la plupart de ses anciennes compétences.

La Communauté d'Agglomération intervient dans des domaines d'intérêt général tels que : l'aménagement de l'espace communautaire (dont la gestion des transports), le développement économique, l'équilibre social de l'habitat, la politique de la ville qui sont par ailleurs des compétences obligatoires.

De plus, la Communauté d'Agglomération intervient dans les domaines du traitement de l'eau et de l'assainissement, l'action sociale, la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, la construction, l'aménagement, la gestion d'équipements culturels et sportifs.

Le site internet : [Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud](#).

Adresse pour les habitants de Ligny-en-Barrois et des alentours :

Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud

Maison des Services

14 RUE DES ETATS UNIS

55 5000 Ligny-en-Barrois – Tél. 03 29 78 29 60

courriel : contact@meusegrandsud.fr

Délibération du conseil de la Communauté d'Agglomération BAR LE DUC Sud Meuse du 22 Juin 2017

Mairie de Ligny-en-Barrois - 2, rue de Strasbourg - 55500 Ligny-en-Barrois - Tél. 03 29 78 02 22 - Fax.
03 29 77 04 04